

# Calendrier des vacances scolaires 2008-2009

Modifié le 19/01/2007

Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués.

	ZONE A	ZONE B	ZONE C
<b>Rentrée scolaire de tous les enseignants</b> (1)	Lundi 1er septembre 2008		
<b>Rentrée des élèves des écoles, collèges et lycées</b>	Mardi 2 septembre 2008		
<b>Toussaint</b>	Samedi 25 octobre 2008 au jeudi 6 novembre 2008		
<b>Noël</b>	Samedi 20 décembre 2008 au lundi 5 janvier 2009		
<b>Hiver</b>	Samedi 7 février 2009 Lundi 23 février 2009	Samedi 21 février 2009 Lundi 9 mars 2009	Samedi 14 février 2009 Lundi 2 mars 2009
<b>Printemps</b>	Samedi 4 avril 2009 Lundi 20 avril 2009	Samedi 18 avril 2009 Lundi 4 mai 2009	Samedi 11 avril 2009 Lundi 27 avril 2009
<b>Vacances d'été</b> (2)	Jeudi 2 juillet 2009		

(1) Deux demi-journées (ou un horaire équivalent), prises en dehors des heures de cours, devront être dégagées avant les vacances de la Toussaint, afin de permettre de prolonger la réflexion engagée lors de la journée de prérentrée.

(2) Les enseignants appelés à participer aux opérations liées aux examens sont en service jusqu'à la date fixée pour la clôture de ces examens par la note de service établissant le calendrier de la session.

Les académies sont réparties en trois zones, de la façon suivante :



<b>ZONE A :</b>	Caen, Clermont-Ferrand, Grenoble, Lyon, Montpellier, Nancy-Metz, Nantes, Rennes, Toulouse
<b>ZONE B :</b>	Aix-Marseille, Amiens, Besançon, Dijon, Lille, Limoges, Nice, Orléans-Tours, Poitiers, Reims, Rouen, Strasbourg
<b>ZONE C :</b>	Bordeaux, Créteil, Paris, Versailles

	ZONE A	ZONE B	ZONE C
<b>Rentrée scolaire de tous les enseignants</b> (1)	Mardi 1er septembre 2009		
<b>Rentrée des élèves des écoles, collèges et lycées</b>	Mercredi 2 septembre 2009		
<b>Toussaint</b>	Samedi 24 octobre 2009 au jeudi 5 novembre 2009		
<b>Noël</b>	Samedi 19 décembre 2009 au lundi 4 janvier 2010		
<b>Hiver</b>	Samedi 13 février 2010 Lundi 1er mars 2010	Samedi 6 février 2010 Lundi 22 février 2010	Samedi 20 février 2010 Lundi 8 mars 2010
<b>Printemps</b>	Samedi 10 avril 2010 Lundi 26 avril 2010	Samedi 3 avril 2010 Lundi 19 avril 2010	Samedi 17 avril 2010 Lundi 3 mai 2010
<b>Vacances d'été (2)</b>	vendredi 2 juillet 2010		

(1) Deux demi-journées (ou un horaire équivalent), prises en dehors des heures de cours, devront être dégagées avant les vacances de la Toussaint, afin de permettre de prolonger la réflexion engagée lors de la journée de prérentrée.

(2) Les enseignants appelés à participer aux opérations liées aux examens sont en service jusqu'à la date fixée pour la clôture de ces examens par la note de service établissant le calendrier de la session.